

Fédération Nationale des Caisses d'Epargne



■ Depuis sa création, la Fédération Nationale des Caisses

d'Epargne s'attache à remplir avec conviction et enthousiasme

les missions que lui confère la loi du 25 juin 1999 : nourrir et

faire vivre la relation avec les sociétaires, définir et faire

page 4 | Sociétariat.

connaître **l'engagement** des Caisses d'Epargne à l'égard de la

page 6 | Intérêt général.

société, **former** les représentants élus des sociétaires, contribuer

page 8 | Formation.

aux grands choix **stratégiques** engageant durablement l'avenir

page 10 | Stratégie et développement.

du Groupe Caisse d'Epargne, **représenter** les intérêts des

page 12 | Lobbying et communication.

sociétaires et des Caisses d'Epargne et promouvoir leur rôle

original sur leurs territoires... Concrètes et diversifiées, ces

initiatives recouvrent des enjeux de première importance pour

le développement d'un groupe financier puissant, moderne et

décentralisé. Toutes convergent vers une même finalité : contribuer

au développement et au rayonnement des Caisses d'Epargne dans

leur environnement. Instance de représentation des sociétaires, siège

de la vie coopérative, lieu de rencontre et d'expression de toutes les

sensibilités, la **Fédération nationale** tient un rôle indispensable

page 14 | Organisation.

à l'équilibre et à la gouvernance du Groupe Caisse d'Epargne.

Construire

la relation avec l'

La Fédération a pour mission de fédérer un Groupe puissant, décentralisé et doté d'un très large

sociétariat.

Elle contribue

à donner sens

à la vie coopérative

et à construire une

relation originale

entre le sociétaire et

la Caisse d'Épargne.

04
05



et animer sociétaires

□ **Le sociétaire, au cœur de la vie coopérative**

En seulement quatre ans, trois millions de clients sont devenus sociétaires des Caisses d'Épargne. Leur attente principale ? Un rendement élevé de leurs parts sociales, bien sûr. Mais aussi une relation plus dense où ils sont associés à la vie de la Caisse d'Épargne. Assemblées générales, réunions d'information, clubs sociétaires... les nombreuses initiatives prises en région sous l'impulsion de la Fédération nationale témoignent de la prise en compte du sociétaire dans la vie des Caisses d'Épargne.

□ **Aider nos sociétaires à vivre mieux !**

Acheter sa résidence principale, préparer sa retraite, transmettre son patrimoine... des projets auxquels chacun est confronté au cours de son existence. La Fédération nationale réalise sur ces thèmes des supports multimédias qui permettent aux Caisses d'Épargne d'animer des réunions réservées à leurs sociétaires. Plus de 100 000 sociétaires ont déjà bénéficié de ces informations pédagogiques qui sont une aide directe à la prise de décision sur des sujets qui leur sont chers : la réalisation de leurs projets de vie.

□ **Un homme, une voix**

Les sociétaires sont invités chaque année à exprimer leur vote lors des assemblées générales de leur société locale d'épargne (SLE). C'est le principe coopératif, « un homme, une voix », qui s'applique. Au-delà des aspects statutaires, ces assemblées générales sont surtout un moment privilégié d'échanges et d'écoute avec les sociétaires. La Fédération nationale apporte son aide aux Caisses d'Épargne en fournissant des supports de communication qui permettent de délivrer une information spécifique aux sociétaires, comme les résultats d'études menées dans le cadre de l'Observatoire du sociétariat. Ces assemblées générales peuvent être aussi l'occasion de faire partager aux sociétaires un événement majeur dans la vie du Groupe, comme le Congrès 2002 ou les championnats du monde d'athlétisme 2003, sponsorisés par le Groupe Caisse d'Épargne.

« Vous êtes les piliers de la relation durable et privilégiée que la Caisse d'Épargne construit avec ses sociétaires, **les dépositaires de la confiance** que ceux-ci ont dans leur banque. »



S'informer, échanger.

Régulièrement, les élus représentant les sociétaires se retrouvent pour s'informer, réfléchir, échanger leurs points de vue sur les implications du statut coopératif des Caisses d'Épargne, sur la manière dont il se conjugue avec la stratégie industrielle et financière du Groupe, sur le sens de la relation avec les sociétaires et surtout sur leur rôle de représentants élus.

« Nous avons envie d'être plus actifs sur le terrain. Nous ressentons un besoin général d'information, de formation, de lignes directrices pour animer les conseils », explique un président de SLE.

La Fédération répond à cette demande générale en préconisant notamment l'implication des administrateurs au sein des comités qui préparent les programmes des projets d'économie locale et sociale (PELS). Les administrateurs sont également associés à la vie de la société locale d'épargne : ouvertures de nouvelles agences, rencontres avec les sociétaires...

■ **MOTIVÉS OU SPECTATEURS ?**

Le profil des sociétaires est variable, aussi les études menées dans le cadre de l'Observatoire du sociétariat permettent-elles d'établir trois catégories de sociétaires.

> 15 % sont des « motivés ». Particulièrement sensibles aux valeurs promues par la Caisse d'Épargne, ils ont acheté des parts sociales pour « marquer leur adhésion ». Pour eux, être sociétaire, c'est surtout s'impliquer

dans la vie de la Caisse d'Épargne.

> 16 % sont des « motivables ». Leurs motivations d'achat de parts sociales sont plus floues et seule une petite partie d'entre eux envisage le sociétariat comme une implication.

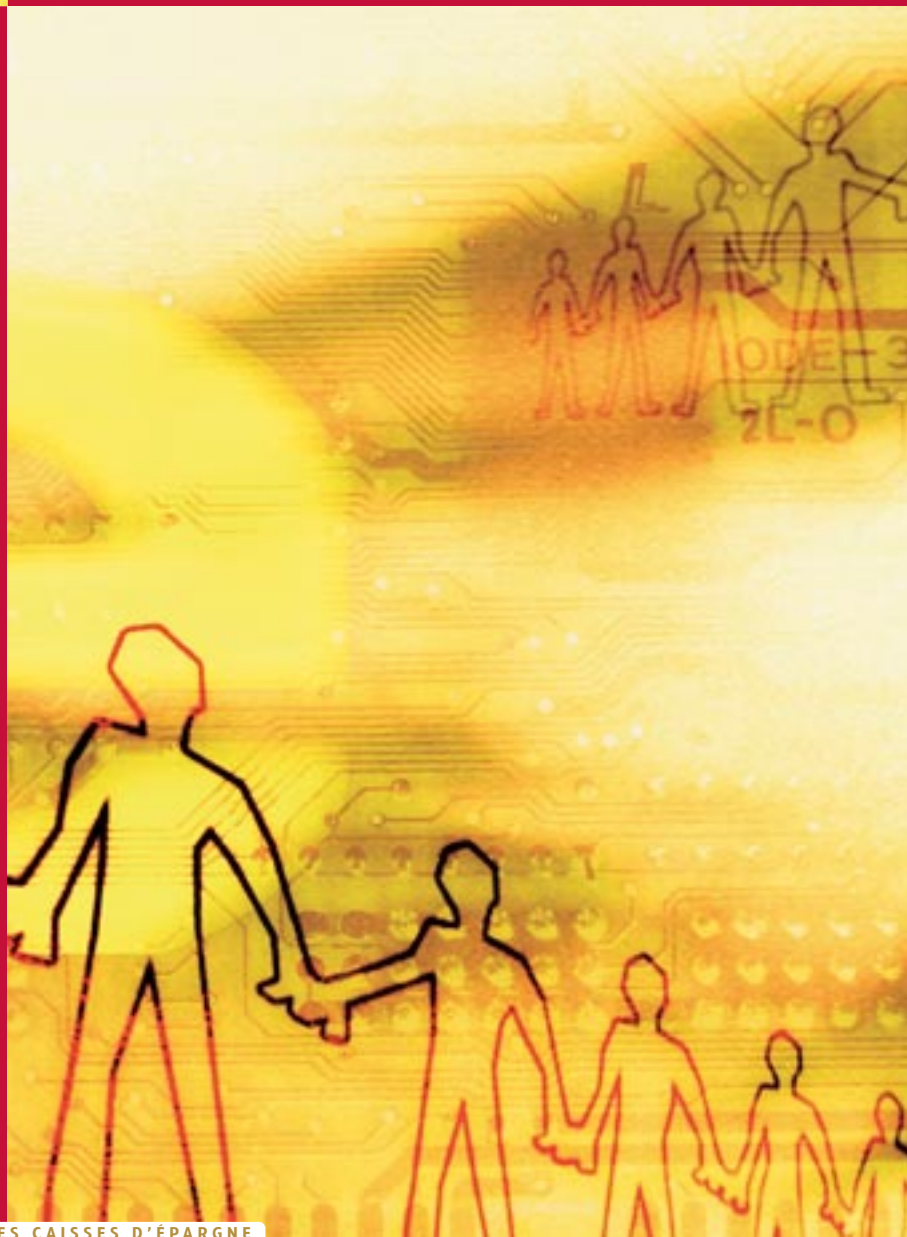
> 69 % sont des « spectateurs ». Pour eux, être sociétaire, c'est d'abord « toucher des dividendes » ou être « un client privilégié bénéficiant d'offres ou de services particuliers ».

Orienter

les missions d'intérêt

La Fédération définit les orientations stratégiques des missions d'intérêt général, en particulier des projets d'économie locale et sociale (PELS). Elle favorise ainsi le rôle d'acteur de proximité des Caisses d'Épargne.

06
07



« La Fédération nationale est chargée de définir **les orientations nationales** de financement par les Caisses d'Épargne et de Prévoyance des projets d'économie locale et sociale et des missions d'intérêt général. »

général des Caisses d'Épargne

□ En phase avec les besoins de la société

Depuis l'année 2000, l'engagement des Caisses d'Épargne en faveur de la société a pris une forme nouvelle, en prise directe avec les besoins de la société et de l'économie de proximité. Dans toutes les régions de France, les Caisses d'Épargne apportent ainsi leur soutien financier à de nombreuses initiatives locales : création de très petites entreprises, autonomie des personnes âgées, insertion par l'emploi, sauvegarde du patrimoine...

□ Les PELS : une intervention efficace et moderne

P comme projet, E comme économie, L comme locale, S comme sociale : quatre lettres, quatre mots qui résument la philosophie des Caisses d'Épargne dans leur engagement en faveur de la société. S'appuyant sur la loi du 25 juin 1999, qui décrit le cadre légal de cet engagement, la Fédération définit les orientations nationales de financement des PELS.

□ Proximité, valeur économique et lien social

24 500 € pour permettre à un ancien salarié d'une firme informatique de créer son entreprise d'exploitation apicole (Deux-Sèvres), 15 000 € à une garderie itinérante pour les enfants en zone rurale (Bourgogne), 6 000 € au soutien des enfants malades et handicapés en milieu hospitalier (Loire), 5 300 € pour remettre en état une chapelle dans un site historique (Vienne)... Les exemples ne manquent pas. Dans tous les cas, il s'agit de coller aux besoins actuels de la société en créant de la valeur économique et du lien social au cœur des régions.

□ Au bénéfice de l'économie locale

Ces dizaines de millions d'euros, distribués chaque année par les Caisses d'Épargne, sont déterminants dans la réalisation des projets. Il ne s'agit pas de mécénat, encore moins de sponsoring. Les montants investis proviennent des bénéfices dégagés dans les régions par les activités bancaires des Caisses d'Épargne. Et ils reviennent à l'économie du territoire.



L'insertion par le sport.

Les Caisses d'Épargne apportent un concours financier à des initiatives en faveur de l'emploi, du développement économique régional, de la protection de l'environnement ou encore du partage de savoirs.

Concrètement, les projets doivent se rattacher à l'un des huit thèmes suivants :

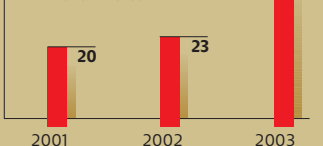
- financement et insertion bancaire du créateur d'entreprise,
- soutien aux professionnels de l'accompagnement,
- insertion par l'emploi,
- maîtrise des savoirs de base, dont les questions d'argent,
- autonomie des personnes âgées,
- satisfaction des besoins fondamentaux (se nourrir, se loger...),
- insertion par la culture et le sport,
- protection de l'environnement favorisant la cohésion sociale.

Chaque projet fait l'objet d'une convention entre la Caisse d'Épargne et la structure qui le met en œuvre : association, coopérative, fondation.

Pour avoir la qualité de PELS, les projets doivent remplir certaines conditions. Chacun d'entre eux fait l'objet d'une étude et d'une analyse attentives. Les projets considérés comme recevables sont examinés par une commission de sélection qui propose ses choix au directeur de la Caisse d'Épargne.

■ 84 MILLIONS D'EUROS INVESTIS EN TROIS ANS

Evolution 2001, 2002, 2003 des enveloppes PELS
En millions d'euros



En 2003

L'enveloppe de financement consacrée aux PELS a augmenté de 78 % en 2003. Au cours des trois premiers exercices, les Caisses d'Épargne ont financé plus de 4 200 projets pour un total de 84 millions d'euros.

Accompagner

les représentants

En participant
à la formation
des dirigeants et
des sociétaires,
la Fédération nationale

08
09

favorise leur
implication dans
la gouvernance
du Groupe
et contribue
à l'émergence d'une
culture commune.



er et former

des sociétaires

□ **Etre le lieu de rencontres et d'échanges**

Dans un groupe coopératif, toutes les strates électives doivent participer à la bonne marche de l'entreprise. 6 200 administrateurs de sociétés locales d'épargne (SLE) répartis sur tout le territoire français, 558 membres des conseils d'orientation et de surveillance des Caisses d'Epargne : le corps social des Caisses d'Epargne est riche et décentralisé. Au travers des rencontres et échanges d'expériences qu'elle organise, la Fédération participe au partage d'une culture commune.

□ **Impliquer les représentants élus des sociétaires**

Convaincue qu'une gouvernance équilibrée s'appuie notamment sur l'implication des représentants des sociétaires, la Fédération leur propose des actions de formation, des rencontres, des échanges d'expériences qui, aujourd'hui, portent leurs fruits au sein du réseau.

□ **La formation, l'une des clés de la réussite**

Plus que tout autre, le représentant des sociétaires doit connaître précisément le fonctionnement des Caisses d'Epargne et participer à ses avancées. La Fédération s'est donc attachée à proposer une offre de formation pour les nouveaux venus dans les Caisses d'Epargne et une offre de perfectionnement aux anciens élus renouvelés dans leur mandat électif.

□ **Les administrateurs, un réseau à la source de notre politique**

L'objectif est de faire des administrateurs, élus directs des sociétaires, les ambassadeurs des Caisses d'Epargne. En plus des formations dispensées pour répondre à leurs demandes d'information et d'outils pour accomplir leur mandat, la Fédération leur destine deux publications : « Fédération Infos », une lettre d'information trimestrielle, et « Compendium », un recueil de textes commentés portant sur l'intérêt général, le mutualisme et la responsabilité sociale des entreprises.

■ FORMATIONS COMPLÈTES

Centrées sur la pratique bancaire, les formations s'adressent aussi bien à des néophytes qu'à des connaisseurs. Dispensées par des experts, elles couvrent les aspects

juridiques et réglementaires de l'activité de crédit, de l'activité commerciale et de l'activité financière. Des modules existent aussi sur la prise de parole en public.

« Notre volonté est d'ouvrir l'horizon des représentants des sociétaires au-delà du réseau des Caisses d'Epargne, de nourrir des problématiques actuelles. Ce qui fait la force de nos entreprises : la proximité. »



Forum « Economies régionales et mondialisation ».

« Avec les forums de la Fédération, nous passons à la vitesse supérieure en termes de participation au débat d'idées sur les grands projets de société. »

Au cœur du forum :

un débat avec un expert et le représentant de la Fédération, animé par un journaliste. Ce débat central est agrémenté de « fenêtres ouvertes » sur le monde : des reportages, des illustrations, des « vidéo-trottoirs », des portraits, des témoignages complémentaires en vidéo.

Des intervenants prestigieux participent aux débats. Parmi eux :

Christian de Boissieu, Elie Cohen, Gérard Mermet, Nicole Notat...

Les trois thèmes retenus pour les forums :

- Economies régionales et mondialisation : quelles dynamiques pour les banques régionales ?
- Efficacité économique ou cohésion sociale, l'entreprise doit-elle choisir ?
- Le statut coopératif dans une économie ouverte : menaces ou opportunités pour le monde bancaire ?

Participer

à la définition des orientations

La Fédération nationale participe étroitement aux réflexions et travaux liés à l'évolution des Caisses d'Épargne.

10
11

Elle exprime sa vision de l'avenir du Groupe, favorise l'expression d'une volonté commune aux parties prenantes dans les choix stratégiques de développement et de croissance.



« Pour faciliter la mise en place d'un sociétariat vivant et animé, la Fédération Nationale des Caisses d'Epargne s'est dotée **d'outils de connaissance des sociétaires** regroupés au sein de Sociétalia, outil de veille sociétale. »



Dossier de presse semestriel, l'un des outils de Sociétalia.

Sociétalia regroupe l'ensemble des études, sondages d'opinion, enquêtes et instruments de mesure mis en place ponctuellement ou régulièrement par la Fédération, dont :

- l'« Observatoire du sociétariat », qui a pour objectif de mieux connaître les besoins et les attentes des sociétaires des Caisses d'Epargne, la perception de leur statut, etc.,
- la « Parole aux sociétaires », une enquête périodique menée à l'occasion des assemblées générales des sociétés locales d'épargne. Une opportunité de renforcer le dialogue avec les sociétaires,
- les études sur l'intérêt général, le concept de responsabilité sociale des entreprises, l'image de la Caisse d'Epargne,
- d'autres études qualitatives réalisées ponctuellement dans toute la France.

stratégiques du réseau

□ Notre atout majeur : le statut coopératif

Etre un grand groupe coopératif, pourvu d'une base solide de sociétaires, permet au Groupe Caisse d'Epargne d'asseoir sa position dans le paysage bancaire français et international. La Fédération participe à sa prise d'ampleur. Ses contributions au projet stratégique 2004-2007 portent sur la valorisation du statut de l'administrateur, sur la densification de la relation entre les Caisses d'Epargne et les sociétaires et sur une intégration des missions d'intérêt général dans la stratégie du Groupe.

□ Dans l'intérêt des sociétaires et des Caisses d'Epargne

C'est au nom de l'intérêt des Caisses d'Epargne et de leur sociétariat que la Fédération a fondé son action depuis quatre années. En vertu de cette position, elle est partie prenante des décisions stratégiques du Groupe. Elle s'est ainsi prononcée sur tous les sujets concernant le développement du Groupe et notamment en faveur des opérations de croissance externe comme la reprise de San Paolo France ou celle d'Ixis/Eulia.

□ Notre force de proposition : l'écoute et le partage

Comment connaître les besoins et les attentes de nos sociétaires ?

Où laisser s'exprimer les sensibilités du Groupe ? A la convergence des deux grandes dynamiques du Groupe Caisse d'Epargne, la Fédération assure la synthèse des débats qui naissent sur le terrain. Un dispositif d'études complet lui permet d'ajuster ses politiques d'animation du sociétariat aux aspirations des sociétaires.

□ Notre raison d'être : la proximité

Avec 4 600 agences réparties sur tout le territoire, les Caisses d'Epargne couvrent un réseau dense qui leur permet de nouer des liens directs avec leurs clients. Le territoire des sociétés locales d'épargne (SLE) s'est greffé sur ce maillage. Le corps social des Caisses d'Epargne est un formidable levier pour le Groupe que la Fédération active régulièrement : par exemple, les points sociétaires en agence informent tous les clients de la vie de leur SLE.

■ CHIFFRES CLÉS

Le Groupe Caisse d'Epargne, un édifice coopératif

- > 3 millions de sociétaires
- > 450 sociétés locales d'épargne
- > 6 200 administrateurs

- > 558 membres de conseils d'orientation et de surveillance
- > 102 membres de l'assemblée générale de la Fédération Nationale des Caisses d'Epargne

Représenter

les intérêts des sociétaires

La Fédération nationale assure la promotion du rôle original des Caisses d'Épargne dans le développement de l'économie et de la société. En France et en Europe, elle représente les intérêts communs des Caisses d'Épargne et de leurs sociétaires auprès des pouvoirs publics, des organisations professionnelles et des leaders d'opinion en général.

12
13

promouvoir

des Caisses d'Épargne

□ Représentant institutionnel auprès du secteur mutualiste

La Fédération est membre du Groupement national de la coopération (GNC), où elle représente les Caisses d'Épargne. Ainsi elle participe aux travaux des instances de l'économie sociale (Comité consultatif de l'économie sociale, Conseil supérieur de la coopération...) et apporte son soutien à l'Institut de l'économie sociale (IES) – éditeur de la « Revue des études coopératives, mutualistes et associatives » –, contribuant ainsi à renforcer les moyens de recherche existant en France sur l'économie sociale. Enfin, la Fédération mène des travaux d'étude et de veille législative permanents. Elle intervient auprès des élus politiques et des décideurs économiques pour faire valoir les intérêts des sociétaires et des Caisses d'Épargne.

□ Acteur à l'échelle européenne et internationale

Très impliquée au sein du Groupement européen des caisses d'épargne (GECE), la Fédération est partie prenante des initiatives visant à promouvoir en Europe le modèle des Caisses d'Épargne et sa place déterminante dans le paysage économique et social. Elle s'assure de la prise en compte par les instances européennes de l'engagement de proximité des Caisses d'Épargne et veille à ce que la réglementation évolue dans un sens favorable aux Caisses d'Épargne et aux banques coopératives. A l'échelle mondiale, elle participe aux actions de coopération-développement (séminaires, échanges de technologies, transferts de savoirs...) menées auprès d'autres Caisses d'Épargne, notamment en Afrique francophone et en Asie, sous l'égide de l'Institut mondial des Caisses d'Épargne (IMCE) ou pour le compte d'organismes nationaux (par exemple l'Agence française du développement) ou internationaux (Commission européenne, BERD...).

□ Porte-parole naturel des Caisses d'Épargne

Dans le prolongement de ses prérogatives en matière de représentation et de défense d'intérêts, la Fédération remplit une mission de porte-parole vis-à-vis de ses publics. Elle fait connaître ses positions et défend l'image des Caisses d'Épargne, organise des événements (colloques, symposiums...) et intervient auprès des relais d'opinion et de la presse spécialisée. Dans ce rôle de communication, il s'agit notamment de mettre en valeur les actions originales des Caisses d'Épargne en matière d'animation du sociétariat et d'engagement dans l'économie de proximité.

COLLOQUE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

« Dans nos sociétés développées qui sont de plus en plus fondées sur les connaissances, la circulation de l'information et les réseaux d'acteurs, **l'engagement en faveur de la cohésion sociale** peut constituer un atout concurrentiel, notamment en termes d'image. »



Colloque sur la contribution de l'entreprise à la cohésion sociale.

Près de 300 personnes étaient réunies dans le cadre prestigieux de l'Assemblée nationale pour le colloque organisé par la Fédération.

Parrainée par Henri Novelli, député d'Indre-et-Loire, et présidée par Nicole Moreau, présidente de la Fédération, cette manifestation a donné lieu à des échanges nourris sur un thème qui mobilise de plus en plus les parties prenantes de la responsabilité sociale des entreprises.

Au travers des débats et des échanges avec le public, cette rencontre a été une occasion de valoriser l'apport spécifique des Caisses d'Épargne à la société.

■ LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES, UN AXE MAJEUR DES INTERVENTIONS DE LA FÉDÉRATION

Les Caisses d'Épargne exercent depuis toujours leur responsabilité à l'égard de leur environnement et elles le font savoir : exposition à Bruxelles (2001 et 2002), notamment

au Parlement européen ; colloque « Marque et responsabilité sociale de l'entreprise » avec « Les Echos conférences » (2003) ; colloque à l'Assemblée nationale...

S'engager

au cœur de



Le conseil d'administration

14
15

■ ORGANIGRAMME DE LA FÉDÉRATION

Assemblée générale / Conseil d'administration

Nicole MOREAU, présidente / Jean-Paul DUCEPT, secrétaire général

Maurice BENUSILHO, directeur

Stratégie, représentation et vie institutionnelle

Animation du sociétariat et formation

Secrétariat central

Gestion sociale et comptable

Intérêt général



Sont absents sur la photo : Marie-Louise LOTA et Robert ROMILLY

☐ **Assemblée générale**

Elle est composée de 31 Caisses d'Épargne membres, chacune représentée par le président et un membre du conseil d'orientation et de surveillance (COS), et par le président de directoire.

☐ **Conseil d'administration**

Il est composé de 18 membres : 12 administrateurs sont des présidents de conseil d'orientation et de surveillance, 6 sont des présidents de directoire. La présidente de la Fédération est Nicole Moreau, présidente du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Épargne Ile-de-France Paris. Le secrétaire général est Jean-Paul Ducept, président du directoire de la Caisse d'Épargne de Picardie.

☐ **Membres du conseil d'administration**

Nicole MOREAU [5], présidente du COS, Caisse d'Épargne Ile-de-France Paris, présidente de la Fédération

Jean-Paul DUCEPT [13], président du directoire, Caisse d'Épargne de Picardie, secrétaire général de la Fédération

Pierre-Jean BLARD [8], président du COS, Caisse d'Épargne Ile-de-France Ouest, vice-président du conseil d'administration

Robert ROMILLY, président du COS, Caisse d'Épargne Val de France-Orléanais, vice-président du conseil d'administration

Jean-Paul DIACRE [3], président du COS, Caisse d'Épargne Centre-Val de Loire

Pierre DUTRIEU [11], président du directoire, Caisse d'Épargne des Pays de l'Adour

Jean-Paul FERRY [15], président délégué, Caisse d'Épargne de Lorraine

Bernard FOUGERE [10], président du COS, Caisse d'Épargne de Poitou-Charentes

Joël GELAS [4], président du directoire, Caisse d'Épargne des Alpes

Jean-Luc GRANDJEAN [7], président du Directoire, Caisse d'Épargne de Bretagne

Eric GRIMONPREZ [1], président du COS, Caisse d'Épargne de Flandre

Victor HAMON [12], président du COS, Caisse d'Épargne des Pays de la Loire

Francis HENRY [14], président du COS, Caisse d'Épargne de Champagne-Ardenne

Marie-Louise LOTA, présidente du COS, Caisse d'Épargne Provence-Alpes-Corse-la Réunion

Gérard LUNEL [2], président du directoire, Caisse d'Épargne d'Alsace

Jean-Claude PASSIER [6], président du COS, Caisse d'Épargne de Franche-Comté

Michel SORBIER [9], président du COS, Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin

Bernard TOUBLANC [16], président du directoire, Caisse d'Épargne Ile-de-France Nord

Les cinq commissions de la Fédération

Pour accomplir ses missions, le conseil d'administration de la Fédération a décidé de créer cinq missions chargées, dans leurs domaines de compétences respectifs, d'élaborer et proposer les axes de travail et les projets d'action.

Chaque commission est co-présidée par deux membres du conseil d'administration de la Fédération et composée de douze représentants des Caisses d'Épargne.

LA COMMISSION « STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT »

Mission : contribuer à la définition des grandes orientations du Groupe et veiller à ce que les options prises soient conformes aux intérêts des sociétaires et à la loi du 25 juin 1999.

LA COMMISSION « VIE FÉDÉRALE ET ANIMATION DU SOCIÉTARIAT »

Mission : identifier les attentes des sociétaires vis-à-vis de la Caisse d'Épargne, proposer des outils d'animation et dégager une philosophie du sociétariat propre à la Caisse d'Épargne.

LA COMMISSION « INTÉRÊT GÉNÉRAL »

Mission : définir les axes stratégiques des missions d'intérêt général, le terrain d'application et les modalités de financement des projets d'économie locale et sociale.

LA COMMISSION « FORMATION COS, SOCIÉTAIRES, CADRES DIRIGEANTS »

Mission : concevoir des dispositifs et supports de formation à destination des représentants des sociétaires afin de créer et diffuser un socle culturel puissant, commun à l'ensemble des sociétaires de la Caisse d'Épargne.

LA COMMISSION « COMMUNICATION, LOBBYING ET RELATIONS INTERNATIONALES »

Mission : faire connaître les activités de la Fédération en interne et en externe et définir les thèmes sur lesquels elle pourra prendre des initiatives de lobbying aux niveaux français et européen.

Les équipes de la Fédération apportent un soutien technique et logistique et mettent en œuvre les projets proposés par les commissions et approuvés par le conseil d'administration.



**FÉDÉRATION NATIONALE
DES CAISSES D'ÉPARGNE**

*Siège social : 5, rue Masseran, 75007 Paris
Tél. : 01 44 38 50 50 – Fax : 01 44 38 50 99
www.federation.caisse-epargne.fr*